

## Compte Rendu du CA de l'UL du 10/03/2020 par le SNPTES

Le CA débute à 9h10

Procurations : 8.

### 1. Informations du Président

Président : salue les représentants des collectivités qui nous ont toujours accompagnés et qui pour certains ne seront plus au CA après les élections municipales. Certains étudiants nous quitteront aussi après les élections étudiantes d'avril 2020.

Président : crise sanitaire liée au coronavirus. Nous nous préparons. La situation est compliquée, par exemple en Haute Alsace, et certaines composantes ont des étudiants dans cette zone. Il va falloir d'abord travailler sur un plan de continuité pédagogique. À Mulhouse par exemple, les réunions de plus de 50 personnes sont interdites, cela nécessite d'éviter les cours en amphi et de les remplacer par de l'enseignement à distance, mais il faudra aussi envisager la tenue des examens en fonction de ces modalités. Il est probable que nous soyons conduits aux mêmes contraintes. Plusieurs réunions de crise ont lieu chaque semaine. Si on arrive à des mesures plus drastiques telles les fermetures d'établissement, il faudrait assurer un minimum d'activités. Sur Factual, la page des recommandations est aussi à jour que possible. Les informations données par les Ministères ne sont pas les mêmes que celles fournies par les médias, bien sûr cela peut conduire à des craintes de la part des étudiants et personnels.

LPPR : beaucoup d'expressions contre, variées, dans l'établissement. Il regrette que le campus CLSH ait été largement tagué dans la nuit de vendredi à samedi, avec intrusion chez un personnel logé. C'est inacceptable, et un dépôt de plainte a été réalisé. On a besoin d'un engagement financier pour l'ESRI, et une loi de programmation est une loi donnant des moyens. Il faut certes être attentifs, trouver un équilibre entre les financements sur projets et les financements récurrents, mais on ne connaît que peu les modalités de revalorisation salariale de l'ensemble des personnels. On aura peut-être fin mars un texte qui désamorcera certaines rumeurs.

Dépôt des 2 appels d'offres ORION et SIRIUS, cf. notre CR du CA de février 2020. Ils seront examinés au mois de mai. On aura des premiers retours début juin, jusqu'en fin d'année civile puisqu'une partie de ces projets est lié à la pérennisation de LUE, pour laquelle il faudra aussi prochainement déposer un dossier.

Universités Européennes : dépôt d'un dossier (EUmotionPLUS) avec des universités italienne, espagnole, allemande, polonaise, suédoise. Il s'agit de développer la mobilité géographique et disciplinaire des étudiants. Le dossier comprend 6 work-packages, dont 1 porté par l'UL sur l'interdisciplinarité. Transversalement, un centre européen serait piloté par chaque établissement, pour l'UL ce serait le développement de carrière.

CPER : Réunion Grand Est récemment, faisant l'objet des lettres au Père Noël de chaque université. On attend un retour de la Région GE et de l'Etat (SGAR). Les préfets de Région devraient recevoir sous peu leur lettre de mission/orientation. Les collectivités, notamment Métropoles, sont aussi impliquées, et bien sûr il faut attendre leur reconstitution.

## 2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 4 février 2020

Vote : unanimité pour.

### Enjeux stratégiques

#### 3. Compte Financier 2019 de l'Université de Lorraine

- Analyse du Compte Financier par l'Agent Comptable
- Rapport de gestion de l'Ordonnateur
- Intervention des Commissaires aux Comptes

Agent Comptable : analyse du compte financier.

Quatrième compte financier en mode GBCP. L'Établissement était pilote en 2016. Le mécanisme est rodé. Deux comptabilités complémentaires : comptabilité budgétaire (cf. Directeur DBF) et comptabilité générale ou patrimoniale, suivie par l'Agent Comptable.

Faits marquants 2019 : Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avec période transitoire. 584 k€ avaient été perçus en novembre 2018 sous forme d'avance, cela a été régularisé et imputé en 2019, ce qui donne 4,6 M€ de recettes cette année. Un projet relatif à l'inventaire physique a été lancé (inventoriste : ACTIDEL). Le calendrier est tenu pour le moment, et les taux de récolement sont autour de 75 à 80%. Changement de méthode comptable concernant les droits d'inscription, qui doivent être désormais comptés comme des droits d'entrée comptabilisés en une seule fois. Cela ne change pas les résultats, mais augmente le Fonds de Roulement (FdR). Réception de la part de l'ancien voyageur (Travel Planet), au 31/12/2020, de 10 000 factures impayées pour 429 k€. L'UL a suspendu le délai global de paiement et contesté les factures mais provisionné l'intégralité de la somme, au cas où nous serions contraints de payer.

Soldes budgétaires : on est en très bonne adéquation avec les prévisions.

Résultats comptables : positif pour le CFA (+ 33 k€), l'UL (+2,3 M€), négatif pour la FNIT (-14 k€), ce qui conduit pour l'établissement à un résultat positif de 2,3 M€.

Sur les 5 dernières années, ce résultat est toujours positif, mais en 2019 c'est le plus faible. Charges et produits ont augmenté, mais les charges ont augmenté plus vite (+2,9%). La Masse salariale (MS) augmente de 1,5% soit 7,3 M€, à cause des compensations PPCR, GVT, augmentation des taux de pension, et augmentation de 100 Équivalents Temps Plein Travaillé (ETPT) hors Subvention pour Charge de Service Public (SCSP). Le ratio MS/produits encaissables (taux de rigidité) passe de 82,9 à 82,2%. Augmentation de 9,2 M€ des autres charges (hors salaires) : fournitures administratives, enseignement, recherche ; personnels extérieurs ; maintenance et réparation ; fluides ; relations publiques – déplacements, etc. Augmentation de 36,5% des charges liées au remboursement des PPP (1,8 M€). Nos prêts sont en début de vie et en année pleine, c'est donc normal. Cela baissera au fil des années. Au final, cette année, tous les types de charges augmentent.

Produits : augmentation globale de 2,5% entre 2018 et 2019. La SCSP augmente de seulement 2 M€ (rappel, la MS augmente de 7,3 M€). L'établissement réussit toutefois à diversifier ses sources de produits (+12,2 M€) car la part de la SCSP dans les produits diminue. Les droits divers (scolarité, formation continue, etc.) augmentent, ainsi que les subventions de nos partenaires (+5,1 M€). La taxe d'apprentissage se maintient (2,9 M€) et la CVEC apporte 4,6 M€ mais on devra tabler sur 1 M€ de moins à partir de l'an prochain.

La Capacité d'Autofinancement (CAF) est au final de 13 M€ (15,3 M€ l'an dernier), la baisse par rapport à 2018 s'expliquant par la hausse des charges. L'abondement au FdR est de 5,3 M€ (FdR total de 157 M€ soit 100 jours de fonctionnement). L'investissement de

L'établissement est de 33,5 M€ en 2019, ce qui correspond aux années 2015-2016, les années 2017 et 2018 ayant été très particulières du fait des PPP.

La trésorerie de l'Établissement (point bas) est en baisse par rapport à 2018 (-3,2 M€), mais du même ordre que celle de 2016 et 2017. Le flux financier sur l'année est de 1,2 milliards d'€. La trésorerie nette est de 86,3 M€ à la fin de l'exercice (7,7 M€ de trésorerie fléchée).

#### Directeur DBF : rapport de gestion de l'ordonnateur.

Plafond État : 5 852 ETPT consommés sur 6 206, et plafond Établissement : 6 792 ETPT sur 7 098. Augmentation de 100 ETPT consommés sur ce dernier. La MS est consommée à 99,8% ; Investissement (33,6 M€ en Crédits de Paiement - CP) avec 5,6 M€ non consommés (89% en Autorisations d'engagement – AE, et 86% en CP) ; Fonctionnement (85,6 M€ en CP) avec 1,1 M€ non consommés (92% des AE, 98% des CP) ; Recettes (594,2 M€ en CP) avec 6,8 M€ non consommés (99% consommés). Le solde budgétaire est déficitaire de 5,6 M€, soit 1 M€ de plus que les prévisions.

La trésorerie est de 86,3 M€ fin 2019, conforme à la prévision. Cela représente -3,2 M€ par rapport à fin 2018.

Le résultat est positif de 2,4 M€, mais baisse de 2,3 M€ par rapport à 2018 et de 2 M€ supplémentaires par rapport à 2017. On ne maîtrise pas notre MS.

La Capacité d'Auto Financement (CAF) est de 13,1 M€ contre une prévision à 14,6 M€. L'écart est dû à la diminution du résultat. Elle est en baisse de 2,2 M€ par rapport à 2018 (baisse des dépenses d'investissement liées à Plan Campus). Le financement des investissements est réalisé à 67% (très bon taux) avec des subventions d'investissement (22 M€). La variation du FdR n'était pas prévue à ce niveau, d'une part car l'établissement n'a pas anticipé le changement de comptabilisation de la CVEC et d'autre part parce que le FdR n'a pas été utilisé pour réaliser des investissements, soit que les subventions ont été plus importantes que prévu, soit que ces investissements n'ont pas été réalisés.

Le FdR est de 157 M€, le plus élevé de France, mais 80 M€ sont déjà mobilisés sur les opérations PPP, on doit parler plutôt de 77 M€ donc, ce qui nous laisse 54 jours de charges décaissables de fonctionnement.

Dans les points de vigilance à suivre :

- La SCSP ne couvre pas les dépenses de personnel
- Effet de la comptabilisation de la CVEC apporte +1 M€ sur le résultat
- Dépassement de la dotation EMEB malgré les dépenses en isolation et les gains en efficacité énergétique
- Non réalisation de recettes de fonctionnement courant, qui ne permet pas de couvrir la hausse des charges
- Financement du GVT 2020 (et années suivantes) à trouver
- Investissements subventionnés en AE en baisse en 2019, mais 21,5 M€ d'engagement à venir sur fonds propres inscrits au budget 2020

#### Intervention des Commissaires aux Comptes

Rappel de l'opinion 2018 : 1 réserve (absence d'inventaire physique) et 1 observation.

Faits principaux en 2019 : changement de méthode comptable relative à la comptabilisation des droits d'inscription ; réalisation d'un inventaire physique en cours ; comptabilisation des produits liés à la CVEC.

Fondation NIT : Certification pure et simple

UL : Certification avec 1 réserve (inventaire physique) et 1 observation (comparabilité des comptes liée au changement de méthode de comptabilité des droits d'inscription).

Vote :

- Approbation des comptes de la Fondation NIT : unanimité pour.
- Approbation des comptes du CFA : unanimité pour.
- Approbation des comptes de l'UL : unanimité pour.
- Approbation du budget agrégé de l'UL : unanimité pour.
- Éléments d'exécution budgétaire : unanimité pour.
- Imputation sur le compte de réserve des résultats de fonctionnement NIT : unanimité pour.
- Imputation sur le compte de réserve des résultats de fonctionnement UL : unanimité pour.
- Imputation sur le compte de réserve des résultats de fonctionnement agrégé : unanimité pour.

#### **4. Contextualisation du Débat d'Orientation Budgétaire 2021 (information, échanges)**

VP CA : il a été décidé de commencer le débat dès le vote du compte financier 2019. En termes de fonctionnement réel, on peut noter que la dotation de fonctionnement globale de l'État est en baisse. En projection, on constate qu'à partir de 2020, nos charges deviennent supérieures à nos produits. On peut espérer équilibrer 2020, mais 2021 et suivantes devient très compliqué.

GVT : notre pyramide des âges n'est pas positive, et 80% du GVT est dû aux simples changements d'échelon. L'estimation du solde GVT est au minimum de 2,6 M€ à la solde de l'établissement. Depuis 2012, l'établissement a dû financer 17,7 M€ de GVT avec subvention de 6,2 M€ de l'État.

Quelle trajectoire financière viser ? Il faut environ 15 M€ de CAF (pour financer l'investissement de l'établissement), ce qui nécessite environ 4 M€ de résultat positif. Il faut donc soit prendre des mesures radicales dès maintenant pour ne pas avoir un résultat négatif en 2021 ou 2022, soit prendre des mesures plus douces pour viser une trajectoire permettant d'être éventuellement en négatif une année avant de rebondir. On peut éventuellement ne rien faire, mais on risque de passer sous tutelle rectorale en 2021, 2022 au pire.

Pour maîtriser le GVT : on ne peut rien faire en gros, rien sur les changements d'échelon, et si l'établissement bloque les promotions, on peut imaginer l'effet négatif sur les personnels. Il faut donc plutôt financer le GVT. On peut réfléchir via la GPEC sur l'organisation des fonctions support notamment, cela préserve l'emploi scientifique et agit sur la structure de l'établissement mais le chantier et ses effets sont longs à apparaître. On pourrait également augmenter le taux général de prélèvement de l'établissement. L'effet est rapide, mais il faut 5% d'augmentation pour financer un an de GVT, donc +10% dès 2022, i.e. 20% de prélèvement : difficile à imaginer. En plus, on démotive ceux qui vont chercher des financements. On peut économiser sur l'enveloppe d'heures complémentaires, et diminuer l'offre de formation (dans la pratique, il faut fermer des formations). L'effet est rapide, mais non durable. On peut également diminuer le nombre d'emplois sur moyens délégués, 45 emplois financent un an de GVT. L'effet est important, mais on aura du mal à maintenir l'activité au même niveau, et l'effet est relativement décalé dans le temps. On peut économiser sur la dotation de fonctionnement, c'est rapide mais l'effet n'est pas durable. On peut également réduire nos dépenses de fonctionnement, l'effet serait rapide mais la subsidiarité fait porter les effets et la volonté de faire de même sur les composantes, donc pas évident.

Il est proposé au CA de retenir la cible de 15 M€ pour la CAF, de mobiliser les différents leviers évoqués ci-dessus, et de discuter sur les priorités pour élaborer ces hypothèses (actions de court, moyen ou long terme, privilégier l'emploi scientifique ou l'emploi de soutien, maintenir les moyens en appui à l'activité ou chercher à mieux utiliser les moyens dont on dispose, i.e. installer un vrai contrôle de gestion au niveau de l'établissement).

Une représentante du Collège A estime qu'il faudrait présenter cela aux directeurs de composantes.

Président : le court-terme est trop violent, et on ne maîtrise pas le long terme, donc seul le moyen terme est viable. Par rapport au soutien, chaque composante doit déterminer son organisation. Il espère une LPPR, car elle amènera des moyens (reste à voir comment), mais vu l'état financier actuel du monde, ce n'est pas évident. La dépense par étudiant baisse en France depuis 5 ans et est plutôt faible par rapport à d'autres pays. Il faudra certainement mobiliser plusieurs leviers.

Un représentant BIATSS demande quelles seraient les conséquences si LUE n'est pas reconduit.

Président : LUE génère de l'activité, mais celle-ci s'arrête si LUE s'arrête. Il peut aussi y avoir des jeux de substitution faisant que si LUE n'existait plus, des programmes seraient lancés avec d'autres financements. On ne sait pas si l'activité de LUE est équilibrée. Donc pas évident sur l'aspect financier.

Un représentant du Collège A explique qu'on ne peut pas dire sur LUE qu'on n'arrête tout du jour au lendemain. Il y a des gens présents et des salaires à payer. Par ailleurs, quand des promotions d'enseignants-chercheurs ont lieu, par exemple les MCF classe exceptionnelle, y a-t-il des adaptations de MS ?

Président : sur les promotions, non, l'établissement doit les financer. Pour les emplois dans LUE, la MS est surtout sur les doctorants et post-doctorants, qui sont financés sur la durée du projet. Mais les hypothèses présentées intègrent une pérennisation de LUE.

## **5. Convention-cadre Université de Lorraine – CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) 2018-2022**

VP Recherche : la convention définit 5 axes scientifiques, 25 structures de recherche, croisant 8 Pôles Scientifiques de l'UL avec les 9 instituts du CNRS. Le CNRS est également notre partenaire dans le cadre de nombreux projets et structures (LUE, CPER, SAYENS, IRT, ICEEL, etc.).

Chiffres pour les Unités CNRS : 1006 EC /168 Chercheurs, 201 BIATSS / 246,5 ITA.

La convention est relativement différente des précédentes (le PDG du CNRS souhaitant passer de 60 à 10 pages). Elle définit entre autre pour chaque unité les tutelles principale et secondaire, la politique scientifique partagée, la propriété intellectuelle (mandataire unique), la répartition des contrats (70% UL – 30% CNRS, frais de gestion identiques de 16% dont 10 pour l'établissement et 6 pour l'Unité), l'offre de services aux laboratoires (RH, finances, H&S, valorisation, communication, Système d'Information).

Vote : unanimité pour.

## **Recherche & Valorisation**

**6. Réponses à l'Appel à Projets « Fonds Régional de Coopération pour la Recherche » (FRCR) 2020 de la Région Grand Est**

**7. Nouvelle dénomination des Équipes d'Accueil (EA) de l'Université de Lorraine**

Vote groupé sur points 6 et 7 : unanimité pour.

## **Formation & Insertion Professionnelle**

**8. Régimes Spéciaux d'Études à compter de la rentrée 2020**

**9. Politique tarifaire de la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) 2020-2021**

**10. Création du Diplôme d'Université (DU) Performances en Industrie Laitière**  
Point reporté.

**11. Ouverture de formations en apprentissage**

Vote groupé sur points 8, 9 et 11 : unanimité pour.

**12. Changement de CFA pour certaines formations en apprentissage**

Point annulé.

## **Vie Universitaire**

**13. Modifications de la Charte de Labellisation des associations étudiantes et des règles d'utilisation des locaux par les associations étudiantes labellisées**

**14. Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) :**

- Attribution de financements dans le cadre de l'Appel À Idées – 1<sup>ère</sup> session de 2020
- Attribution de subventions au Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) – 1<sup>ère</sup> session de 2020

Vote groupé sur points 13 et 14 : unanimité pour.

**15. Schéma Directeur de la Vie Étudiante : bilan (information)**

VP CVU : schéma VELO (Vie Étudiante en Lorraine) lancé en 2018.

Directeur DVUC : la CVEC a apporté des moyens, beaucoup de projets lancés en 2019, mais il faut encore s'approprier le schéma : dans les composantes et services, il est assez

peu connu. La transversalité des projets est affirmée. Des publics spécifiques ont été visés, mais la cohérence d'ensemble perdure.

## **Ressources Humaines**

### **16. Procédure d'avancement des enseignants contractuels : détermination du volume de promotions**

VP RH : on est dans le cadre du règlement de gestion des enseignants contractuels voté en juillet 2019 par le CA. Les volumes de promotion sont déterminés comme ceux des BIATSS, à partir des taux de promotion des titulaires. Les candidatures sont examinées par la CCPANT qui émet une proposition au Président. Pour 2020, le ratio de promotion est de 0,4, il n'y aura donc pas de promotion en 2020 et il est proposé de reporter ce reliquat sur 2021.

Une représentante BIATSS souligne qu'il n'y a pas de représentant enseignant chez les personnels en CCPANT, comment des BIATSS peuvent-ils classer des dossiers ?

Un autre représentant BIATSS ajoute que ce n'est effectivement pas simple, il faudrait nommer des enseignants contractuels en CCPANT.

Votre représentant répond que des enseignants-chercheurs siègent en jurys de concours ITRF, qu'en CPE les collègues d'une BAP lisent des dossiers de collègues d'autres BAP, et que tout cela ne pose pas de problèmes. On peut sans doute faire confiance aux compétences des membres de la CCPANT...

Vote sur le point 16 : 3 contres, 1 abstention, autres pour.

### **17. Campagne de publication des emplois du second degré 2020 – deuxième vague**

Vote : unanimité pour.

### **18. Campagnes d'avancement des personnels contractuels BIATSS : détermination des volumes offerts de promotions et calendrier de gestion**

VP RH : calcul des ratios par corps et par grade en intégrant les reliquats. Pour 2020, on obtient 3 promotions de corps et 15 de grade. Les dossiers seront examinés en CCPANT.

Vote : unanimité pour.

### **19. Publication des postes BIATSS-AENES (Administration de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur) au mouvement intra-académique**

Vote : 3 abstentions, autres pour.

### **20. Temps de travail des agents logés par Nécessité Absolue de Service (NAS)**

Point annulé.

*Ce point a été annulé car il avait reçu un vote unanime défavorable en CT, voir notre communiqué sur le site SNPTES lorraine :*

*<https://www.snptes-lorraine.fr/index.php?post/2020/03/09/Agents-log%C3%A9s-par-N%C3%A9cessit%C3%A9-Absolute-de-Service-%28NAS%29%3A-Quelles-garanties-pour-nos-coll%C3%A8gues>*

## **21. Modification des modalités du télétravail**

Vote : unanimité pour.

### **21bis. Campagne d'emplois 2020 : demande de publication au fil de l'eau d'un poste de Maître de Conférences**

VP RH : il est proposé de publier au fil de l'eau un poste MCF pour aider une composante en difficulté car il y a eu un pataquès avec la tutelle sur des questions de postes contingentés.

Vote : unanimité pour.

## **Affaires Financières**

### **22. Remises gracieuses**

Une représentante du Collège A pense qu'il faudrait bien informer les collègues qu'on ne peut pas toucher la PEDR pendant une délégation CNRS à 100%.

Vote : unanimité pour.

### **23. Durée d'amortissement d'immobilisations corporelles (biens vivants) concernant les animaux reproducteurs acquis par la ferme de la Bouzule - durée fixée à 10 ans**

L'Agent Comptable précise qu'il s'agit d'un taureau reproducteur, donc sa durée de vie en activité dépasse largement les 10 ans.

Vote : unanimité pour.

## **Vie Institutionnelle**

### **24. Statuts de l'EA 1132 Histoire et Cultures de l'Antiquité et du Moyen-âge (HisCAnt-MA)**

Point reporté.

*Le point n'a pas été voté au CT car le texte demandait de nouvelles précisions et une prise en compte des préconisations du CHSCT.*



**25. Statuts de l'EA 4370 Laboratoire d'Études et de Recherche sur le Matériau Bois (LERMAB)**

**26. Statuts de l'EA 3096 Laboratoire de Génie Informatique, de Production et de Maintenance (LGIPM)**

**27. Modification des statuts de l'École Nationale Supérieure en Génie des Systèmes et de l'Innovation (ENSGSI) : fin de la Commission Locale d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CLHSCT)**

**28. Modification des statuts de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) d'Épinal-Hubert Curien**

**29. Rectification d'une erreur matérielle affectant la délibération n°19 du 4 février 2020 relative aux statuts du Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire (CRULH)**

Vote groupé sur les points 25 à 29 : 2 abstentions, autres pour.

**30. Modifications de la Délégation d'attributions du Conseil d'Administration au Président de l'Université**

Vote : unanimité pour.

### **Achats & Marchés Publics**

#### **31. Bilan du Plan d'Action Achats 2019**

Directeur DAMP : renouvellement de marchés relativement important en 2019 : nettoyage, assurances, gardiennage, impression, câblage courant faible.

Passage de nouveaux marchés : matériels de vidéo-protection, prestations d'inventaire, alarmes, etc.

Le montant des économies d'achat est de 9,2 M€ entre 2014 et 2019. Mais le potentiel de gain se limite année après année. Par exemple en 2019 il a été de 1 M€ contre 2,2 M€ d'objectifs fixé par l'État.

Votre représentant demande quelles sont les conséquences sur l'Établissement si on ne respecte pas les critères ?

DGS : pour le moment, aucune, mais cela pourrait évoluer.

Vote : unanimité pour.

## Patrimoine Immobilier

**32. Régularisation des propriétés foncières entre la Métropole du Grand Nancy et l'État (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Université de Lorraine) suite à la modification des emprises de voiries au croisement de la rue du Doyen Marcel Roubault et de la rue Jean Zay à Vandoeuvre les Nancy (Site Brabois - Ingénierie de l'Université de Lorraine et Campus Jean ZAY du CNRS).**

Vote : unanimité pour.

## Numérique

**33. Renouvellement de la participation de l'Université de Lorraine au Groupement d'Intérêt Public (GIP) FUN**

Une représentante BIATSS souligne qu'aucun montant d'adhésion n'est proposé.

Président : il n'est pas prévu de coût d'adhésion, les membres participent via la mise à disposition de ressources, et contribuent financièrement.

Vote : 1 contre, autres pour.

**34. Renouvellement de l'adhésion de l'Université de Lorraine à l'Université Virtuelle Environnement et Développement Durable (UVED)**

Vote : unanimité pour.

Fin du CA : 12h45.